FNCDG
Fédération Nationale
des Centres de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale

Assemblée Générale Ordinaire
du 9 décembre 2021
Hôtel de Région AURA - Lyon

Compte-rendu et relevé de décisions

PRÉSENTS ET POUVOIRS

Présents et représentés: (42 Présidents/Administrateurs présents, 24 pouvoirs)

CDG	Nom	Présence	Pouvoir
CENTRE DE GESTION DE L'AIN	Bernard REY	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE L'AISNE	Hervé MUZART	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER	Jean-Sébastien LALOY	**Excusé**	À Michel Chapuis, CDG 43
CENTRE DE GESTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Michel BRUNET	**Excusé**	À Antoine De MENTHON, CDG 74
CENTRE DE GESTION DES HAUTES ALPES	Marcel CANNAT	**Excusé**	À Auguste PICOLLET, CDG 73
CENTRE DE GESTION DES ALPES MARITIMES	Philippe PRADAL	**Excusé**	À Christian SIMON, CDG 83
CENTRE DE GESTION DE L'ARDECHE	Jean-Roger DURAND	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DES ARDENNES	Régis DEPAIX	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE L'ARIEGE	Martine ESTEBAN	**Excusé**	À Denis FÉGNÉ, CDG 65
CENTRE DE GESTION DE L'AUBE	Thierry BLASCO	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE L'AUDE	Serge BRUNEL	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON	Maurice BARTHÉLÉMY	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DES BOUCHES DU RHONE	Georges CRISTIANI	**Excusé**	À Jean-Louis COSTES, CDG 47
CENTRE DE GESTION DU CALVADOS	Hubert PICARD	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU CANTAL	Louis CHAMBON	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE	Patrick BERTHAULT	**Excusé**	À Vincent LE MEAUX, CDG 22
CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE MARITIME	Marie-Danielle GIRAUDEAU	**Excusée**	
CENTRE DE GESTION DU CHER	Pierre DUCASTEL	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE LA CORREZE	Jean-Pierre LASSERRE	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA COTE D'OR	Patricia GOURMAND	**Excusée**	À Jean-Pierre LASSERRE, CDG 19
CENTRE DE GESTION DES COTES D'ARMOR	Vincent LE MEAUX	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA CREUSE	Michel VERGNIER	**Excusé**	À Fabrice VERDIER, CDG 30
CENTRE DE GESTION DE LA DORDOGNE	Laurent PÉRÉA	**Excusé**	À Jean-Marc FRIZOT, CDG 71
CENTRE DE GESTION DU DOUBS	Christian HIRSCH	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA DROME	Eliane GUILLON	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DE L'EURE	Jérôme PASCO	**Excusé**	À Hubert PICARD, CDG 14
CENTRE DE GESTION D'EURE ET LOIR	Bertrand MASSOT	**Excusé**	

CENTRE DE GESTION DU FINISTERE	Yohann NEDELEC	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE LA CORSE DU SUD	Antoine OTTAVI	**Excusé**	À Vincent LE MEAUX, CDG 22
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE CORSE	Anne Marie NATALI	**Excusée**	
CENTRE DE GESTION DU GARD	Fabrice VERDIER	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE GARONNE	Sabine GEIL-GOMEZ	**Excusée**	
CENTRE DE GESTION DU GERS	Didier DUPRONT	**Excusé**	À Laurent SUAU, CDG 48
CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE	Roger RECORS	**Excusé**	À Béatrice TRICARD, CDG 87
CENTRE DE GESTION DE L'HERAULT	Philippe VIDAL	**Excusé**	À Sylvian CALS, CDG 81
CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE	Chantal PETARD-VOISIN	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DE L'INDRE	Gil AVÉROUS	**Excusé**	À Philip SQUELARD, CDG 44
CENTRE DE GESTION D'INDRE ET LOIRE	Michel GILLOT	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE L'ISERE	Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DU JURA	Frank STEYART	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DES LANDES	Jeanne COUTIERE	**Excusée**	À Maurice BARTHÉLÉMY, CDG 12
CENTRE DE GESTION DU LOIR ET CHER	Eric MARTELLIERE	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE	Yves NICOLIN	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE LOIRE	Michel CHAPUIS	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LOIRE ATLANTIQUE	Philip SQUELARD	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU LOIRET	Florence GALZIN	**Excusée**	À Michel LORENTZ, CDG 67
CENTRE DE GESTION DU LOT	Véronique ARNAUDET	**Excusée**	À Maurice BARTHÉLÉMY, CDG 12
CENTRE DE GESTION DU LOT ET GARONNE	Jean-Louis COSTES	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA LOZÈRE	Laurent SUAU	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE MAINE-ET-LOIRE	Elisabeth MARQUET	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE	Jean-Dominique BOURDIN	**Excusé**	À Francis AIVAR, CDG 61
CENTRE DE GESTION DE LA MARNE	Patrice VALENTIN	**Excusé**	À Philippe LOCATELLI, CDG 69
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-MARNE	Jean-Marie WATREMETZ	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE LA MAYENNE	Olivier RICHEFOU	**Excusé**	À Edouard RENAUD, CDG 86
CENTRE DE GESTION DE MEURTHE ET MOSELLE	Daniel MATERGIA	**Excusé**	À Vincent MATELIC, CDG 57
CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE	Gérald MICHEL	**Excusé**	À Christian HIRSCH, CDG 25
CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN	Yves BLEUNVEN	**Excusé**	À Michel HIRIART, CDG 64
CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE	Vincent MATELIC	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA NIEVRE	Marie-Christine AMIOT	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DU NORD	Eric DURAND	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE L'OISE	Alain VASSELLE	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE L'ORNE	Francis AIVAR	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS	Joel DUQUENOY	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DU PUY DE DOME	Nadine BOUTONNET	**Excusée**	À Philippe LOCATELLI, CDG 69
CENTRE DE GESTION DES PYRENEES ATLANTIQUES	Michel HIRIART	**Présent**	

CENTRE DE GESTION DES HAUTES PYRENEES	Denis FÉGNÉ	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DES PYRENEES ORIENTALES	Robert GARRABE	**Excusé**	À Sylvian CALS, CDG 81
CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN	Michel LORENTZ	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU HAUT RHIN	Lucien MULLER	**Excusé**	À Michel LORENTZ, CDG 67
CENTRE DE GESTION DU RHONE	Philippe LOCATELLI	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE SAONE	Michel DESIRE	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DE SAONE ET LOIRE	Jean-Marc FRIZOT	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA SARTHE	Didier REVEAU	**Excusé**	À Elisabeth MARQUET, CDG 49
CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE	Auguste PICOLLET	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE SAVOIE	Antoine de MENTHON	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE SEINE MARITIME	Jean-Claude WEISS	**Excusé**	À Hubert PICARD, CDG 14
CENTRE DE GESTION DE SEINE ET MARNE	Anne THIBAULT	**Présente**	
CIG DE LA GRANDE COURONNE	Daniel LEVEL	**Présent**	
CIG DE LA GRANDE COURONNE	Florence MARY	**Excusée**	
CIG DE LA GRANDE COURONNE	Michel DELAMAIRE	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DES DEUX SEVRES	Alain LECOINTE	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA SOMME	Claude CLIQUET	**Excusé**	À Hervé MUZART, CDG 02
CENTRE DE GESTION DU TARN	Sylvian CALS	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU TARN ET GARONNE	Jean-Luc DEPRINCE	**Excusé**	
CENTRE DE GESTION DU VAR	Christian SIMON	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DU VAUCLUSE	Maurice CHABERT	**Excusé**	À Christian SIMON, CDG 83
CENTRE DE GESTION DE LA VENDÉE	Eric HERVOUET	**Excusé**	À Philip SQUELARD, CDG 44
CENTRE DE GESTION DE LA VIENNE	Edouard RENAUD	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE VIENNE	Béatrice TRICARD	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DES VOSGES	Michel BALLAND	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE L'YONNE	Jean-Pierre GERARDIN	**Présent**	
CIG DE LA PETITE COURONNE	Jacques Alain BENISTI	**Excusé**	À Michel HIRIART, CDG 64
CIG DE LA PETITE COURONNE	Anthony MANGIN	**Excusé**	
CIG DE LA PETITE COURONNE	Philippe LAUNAY	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA GUADELOUPE	Denise BLEUBAR	**Présente**	
CENTRE DE GESTION DE LA MARTINIQUE	Justin PAMPHILE	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA GUYANE	Gilles ADELSON	**Présent**	
CENTRE DE GESTION DE LA REUNION	Juliana M'DOIHOMA	**Excusée**	
CENTRE DE GESTION DE MAYOTTE	Youssouf AMBDI	**Présent**	
CGF DE LA POLYNESIE FRANCAISE	René TEMEHARO	**Excusé**	

Quorum

L'Assemblée Générale comprend tous les Présidents/Administrateurs en exercice des Centres de gestion ainsi que quatre Vice-Présidents désignés par les CIG (Deux par CIG).

L'Assemblée Générale ne peut valablement siéger que si la moitié de ses membres sont présents ou représentés (soit 50 sur 100 membres la composant).

Présidents / Administrateurs présents : 42
Présidents représentés par un autre représentant de CDG : 24
Présidents présents et représentés : 76

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut siéger valablement.

1- Présentation des rapports statutaires

- **Rapport d'activité**

Antoine DE MENTHON présente les activités de la Fédération sur l'année 2021 et présente de rapport d'activité qui comporte six parties :

1. 2021, une année de renouvellement
2. Une participation active aux réflexions et réformes relatives à l'évolution de la fonction publique

-La mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique
-L'évolution de la FPT
- Les instances de concertation de la fonction publique territoriale

3. L'accompagnement des CDG et des collectivités pendant la crise sanitaire
4. La coordination et la mutualisation de l'action des CDG
5. L'observation de l'emploi public local
6. La communication et l'information

Antoine DE MENTHON remercie les services de la Fédération pour la transmission d'information tout au long de l'année et pour les analyses juridiques.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité des membres de l'Assemblée Générale

- **Rapport financier**

Sylvian CALS présente le rapport financier à l'Assemblée Générale.

Bilan de l'exercice 2020
Le bilan fait apparaitre un résultat positif de 166 051 € euros.

Les charges se répartissent ainsi :

- charges à caractère général (location immobilière, frais postaux et téléphoniques, équipements, documentation…) 9,9% avec une baisse de 34% par rapport au budget voté en AG, du fait notamment de la crise sanitaire qui n'a pas permis la tenue de réunions ou de déplacements et du changement du photocopieur via le marché UGAP

- charges de personnel 55,6%. A noter une baisse de 7% par rapport au budget voté en AG, ceci étant lié au recours au chômage partiel pendant les périodes de confinement

- frais de fonctionnement des instances (AG, CA, commissions…) 5,54%, soit une baisse de 32% par rapport au budget prévisionnel, celle-ci s'expliquant là encore par la crise sanitaire et la tenue d'une seule réunion d'AG le 15 octobre et de trois CA contre 4 les années précédentes

- frais de communication liés à l'organisation de manifestations 25,46%. A noter une baisse de 42% par rapport au budget voté en AG, bien que la FNCDG ait participé en 2020 au salon du travail et de la mobilité et qu'aient été publiés une dizaine d'outils de communication comme par exemple : une étude sur la crise sanitaire, la 9ème édition du panorama de l'emploi, une étude sur les indicateurs du bilan social, le baromètre HoRHizons, le livret « travailler dans la FPT », des brochures concours…

- charges liées au site internet 1,67% soit une baisse de 23% par rapport au budget voté en AG du fait d'une refonte complète du site internet www.fncdg.com en 2017 et d'une réduction induite des frais d'hébergement.

En 2020, 96 Centres de Gestion ont réglé leur cotisation, ce qui représente une recette de 1 077 274 €uros.

Budget 2021 et sa réalisation projetée au 31 décembre

L'exercice n'étant pas terminé, le bilan 2021 reste une projection au regard des dépenses engagées. Celui-ci sera détaillé à clôture d'exercice comptable.

Le bilan présenterait néanmoins un résultat positif d'environ 124 900 euros et une baisse des dépenses de communication, beaucoup d'événements ayant été reportés du fait de la crise sanitaire.

Budget prévisionnel 2022

Le projet de budget 2022 s'inscrit dans une logique de maîtrise des frais généraux.

La présentation du budget prévisionnel reprend les différentes lignes budgétaires de dépenses, regroupées par chapitre selon leur nature.
Les autres chapitres correspondent à des dépenses exceptionnelles ou aux dotations aux amortissements.

Les recettes correspondent au versement des cotisations des Centres de Gestion.
Il sera proposé à l'Assemblée générale de maintenir le taux de cotisation adopté depuis 2015, soit 1,5 € par agent inscrit en CAP.

L'ensemble des cotisations à l'exception de celle correspondant aux CDG de Belfort et de St Pierre et Miquelon, ont été inscrites pour l'année 2022.

2022 étant une année de Congrès, la ligne Communication et manifestations a été augmentée par rapport au budget prévisionnel des années antérieures. Ont également été inscrites la participation des congressistes fixée à 300 € lors du CA du 30 septembre dernier et des recettes de sponsoring, le tout évalué à 250 000 €.

MICHEL LORENTZ fait part de la volonté collective, en Région Grand-Est, de voir l'adhésion du département du territoire de Belfort à la Fédération.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des membres de l'Assemblée Générale

- **Rapport d'orientation**

Michel HIRIART évoque les différents points du rapport d'orientation devant les membres de l'Assemblée Générale.

1-l'évolution de l'exercice des missions obligatoires et facultatives : une analyse de l'enquête globale sur l'activité des Centres

2- L'appréciation et l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique

3- le rôle des Centres de gestion dans la mise en œuvre des politiques sociales ; L'extension et l'approfondissement de la mission de médiation des cdg (journées thématiques).

4- La promotion de l'observation de l'emploi et de l'exploitation des données sociales :

- le "Panorama de l'emploi" (11ème édition en partenariat avec l'Andcdg),
- le "Baromètre Horhizons" (7ème édition en partenariat avec l'AMF, le CNFPT, l'ADF, Régions de France)
- et l'étude relative aux "10 groupes d'indicateurs repères pour le pilotage des ressources humaines" (3eme édition en partenariat avec l'Andcdg)

5- La constitution d'un Observatoire de la protection sociale complémentaire

6- Le congrès de la FNCDG

7- La transformation de la FNCDG en établissement public national

Jean-Marc FRIZOT explique que les résultats de l'enquête globale sont précieux pour les Centres de Gestion. En effet, les résultats présentés permettront de dégager des pistes de réflexion sur l'évolution des missions des CDG et de faire un bilan sur les nouvelles compétences acquises ces dernières années.

Michel HIRIART rappelle que l'objectif du Congrès sera de s'emparer des idées novatrices pour avancer l'intérêt de la FPT.

Vincent LE MEAUX souligne l'état d'esprit d'initiative et de travail de la Fédération.

Le rapport d'orientation est voté à l'unanimité des membres de l'Assemblée Générale

2- Délibérations relatives à la nomination d'un commissaire aux Comptes et à ses missions

Michel HIRIART rappelle que les statuts révisés prévoient : « La Fédération, bien que relevant du régime de la comptabilité privée, est considérée, en tant qu'association dont les ressources sont composées très majoritairement de financements publics, comme pouvoir adjudicateur soumis aux règles de la commande publique ».

La mission du Commissaire aux comptes s'inscrit dans le cadre de l'article L. 2135-6 du code du travail prévoyant la nomination d'un CAC dans les associations percevant des subventions pour un montant supérieur à 230 000 euros.

Ces dispositions impliquent la nomination d'un CAC qui nécessite également la modification de nos statuts et de notre règlement intérieur.

Une fois nommé, le CAC exerce son mandat pendant six exercices (2021-2026) et ses fonctions expirent lors de l'assemblée délibérante qui statue sur les comptes du sixième exercice, soit l'exercice clos le 31 décembre 2026.

En réponse à notre consultation pour la nomination d'un Commissaire aux comptes, nous avons reçu deux propositions :

1- La première proposition de mission du Cabinet AZZI PERRIN se décompose en deux parties :
- la première relative à la mission récurrente de certification des comptes : 4 500 € HT (soit 5 400 € TTC annuel), hors frais de déplacement.
- la seconde relative à la mission exceptionnelle de régularisation pour les cinq années précédant la nomination d'un commissaire aux comptes : 5 000 € HT (6 000 € TTC).
Le Commissaire aux comptes serait M. Gilles MARIE.

2- La seconde proposition de mission concernant la nomination d'un CAC émane de KPMG.

Cette proposition est établie pour une durée couvrant la certification de 6 exercices comptables (2021 à 2026), sachant que la mission annuelle de certification des comptes est proposée à 7 000 € HT.

Dans le cadre de services autres que la certification des comptes, les interventions feraient l'objet d'une facturation distincte complémentaire.

Contrairement à la première proposition, KPMG ne propose pas de mission complémentaire de régularisation pour la période 31/12/2016 au 31/12/2020 (évoquée par le Cabinet AZZI PERRIN), la notion de "subvention" étant discutable quant à son assimilation à des "cotisations", ces dernières procurant majoritairement les ressources de notre Fédération.

Il est donc soumis à l'Assemblée générale les délibérations suivantes :

- Nomination de M. Gilles MARIE (Cabinet Azzi Perrin) en tant que Commissaire aux comptes
- Approbation de son mandat concernant la mission permanente relative à la certification annuelle des comptes pour six exercices (du 31/122021 au 31/12/2026)
- Approbation de son mandat concernant la mission exceptionnelle complémentaire portant sur les comptes clos du 31/122016 au 31/12/2020).

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la nomination de M. Gilles MARIE en tant que Commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale approuve le mandat concernant la mission permanente relative à la certification annuelle des comptes.

L'Assemblée Générale approuve le mandat concernant la mission exceptionnelle complémentaire portant sur les comptes clos.

3- Calendrier et réunions institutionnelles FNCDG

CALENDRIER 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jeudi 10 mars 2022
Jeudi 12 mai 2022
Jeudi 29 septembre 2022
Mercredi 23 novembre

ASSEMBLEE GENERALE
Mercredi 29 juin
vendredi 9 septembre 2022 (Marseille)
jeudi 1er décembre 2022

Congrès Marseille : 7, 8 et 9 septembre

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de remarque complémentaire, la séance est levée.

Antoine de MENTHON
Secrétaire général
Président du Centre de Gestion
De Haute-Savoie